



PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
D'INITIATIV'RETRAITE ALSACE

Du 26 mars 2024

à la Maison de l'Agriculture du Bas-Rhin à Schiltigheim (67)

A 10 h, M. Raymond CLEMENT, président, déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire d'INITIATIV'RETRAITE ALSACE (IR ALSACE) qui va statuer sur l'exercice 2023.

Il salue les membres présents et les remercie de leur attachement à l'association.

Il salue particulièrement M. PONTISSO, président de la FRANE et de INITIATIV'Retraite 57, M. STRUB, président d' INITIATIV'Retraite 54/88, M. THIRION de INITIATIV'Retraite 55, et M. THOMAS de INITIATIV'Retraite 52 ..

Il salue également Mme DE MEEUS sous directrice de la MSA Alsace, MM. MULLER et RIZZO de MUTUALIA, Mme MERCKLING de la FNAR et Mme BRUN du Crédit Agricole Alsace Vosges, ainsi que Mme Véronique MOLBERT, présidente de l'Amicale des Anciens de Groupama.

Il salue également Mmes BRUDER et FLEURY de l'Agence du Climat de Strasbourg qui vont intervenir en fin de réunion sur le thème de la rénovation énergétique du logement.

Il remercie les dirigeants de la Maison de l'Agriculture pour la mise à disposition des locaux.

Constitution du bureau : MM. Fuchs Denis et Goettelmann Maurice, secrétariat assuré par Ernest Freyburger

Le quorum est atteint ; 191 présents ou représentés (quorum = 1/5 des adhérents soit 173)

Puis il passe à l'ordre du jour.

Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28.03.2023

Le PV a été adressé à l'ensemble des adhérents avec l'invitation à l'Assemblée Générale. A la demande du Président de l'AG, aucune question ni opposition n'est soulevée. Par conséquent, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Rapport d'activités

Le secrétaire présente le rapport d'activité de l'année 2023.

En 2023, le Conseil d'Administration s'est réuni à 5 reprises et le bureau 4 fois.

Les points importants à retenir :

- Le 28 mars, une AG extraordinaire a entérinée la modification du nom de l'association : l'AROPA ALSACE est devenue INITIATIV'RETRAITE ALSACE, en vue de donner un coup de jeune et un nouvel attrait à l'association.
- Une commission sociale a été créée en vue d'examiner les différents sujets sociaux qui se présentent.
- Révision du site Internet et présence sur les réseaux sociaux (Facebook)

- Mise au point d'un nouveau flyer de présentation de l'association. – Transmission des informations Atout Age
- Validation de la sortie proposée par la commission animation : visite du Musée Lalique à Wingen sur Moder
- Validation des 2 bulletins d'information parus en 2023.

En outre, différents membres du Conseil d'Administration ont participé aux réunions des Initiatives retraite sœurs de la région Est, ainsi qu'à celle de la FRANE et de la Fédération Nationale.

Effectifs :

Le nombre d'adhérents à IR Alsace au 31.12.2023 s'élève à 863 membres, après prise en compte des nouvelles adhésions : 137 nouveaux adhérents dont 82 émanant de l'Amicale des Anciens de la MSA du Haut Rhin suite à l'intégration de cette association dans l'IR Alsace. En prenant en compte les membres de l'Amicale des retraités de GROUPAMA, associés à IR Alsace, le nombre d'adhérents dépasse le chiffre de 1000 personnes.

En l'absence de commentaire et question, le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport moral

Le président Raymond CLEMENT, dans son rapport moral, évoque le changement de dénomination de l'association (AROPA ALSACE en INITIATIF'RETRAITE ALSACE) en vue de rendre plus visible cette structure nationale, régionale et départementale. S'en est suivie une opération de communication vers les OPA de la région avec un nouveau flyer de présentation en vue de vulgarisation de l'association. Par ailleurs, le site internet a été relooké et l'association publiée sur Facebook

Dans le même esprit, il est prévu en 2024 la conception et la diffusion d'un document présentant l'ensemble des partenariats dont peuvent bénéficier les adhérents.

Cette action se situe dans le souci de défense du pouvoir d'achat des retraités

Il informe l'assemblée que différents membres du CA sont représentés dans les structures régionales ou locales dans les domaines médicaux et médico-sociales, tels que les hôpitaux et les EHPAD.

Sur le plan de l'actualité sociale, il évoque la réforme des retraites, ainsi que l'augmentation des pensions de retraite de base et complémentaires à niveau de l'augmentation du coût de la vie. Il regrette que la loi du grand âge et de l'autonomie, qui devrait être considérée comme cause nationale, attend toujours sa mise en œuvre.

A propos de la mutuelle santé MUTUALIA, il évoque les augmentations de tarifs dues à l'évolution des dépenses de santé, de la baisse de la prise en charge par les régimes de l'assurance obligatoire, ainsi qu'aux résultats techniques du contrat FRANE. Il sera dorénavant proposé 2 contrats MUTUALIA ; celui de référence FRANE et celui d'INITIATIF'RETRAITE nationale.

Il évoque également la crise du monde agricole ; ainsi que les différents conflits en Europe et au Proche Orient.

Il termine son rapport en remerciant l'équipe des administrateurs qui l'entoure pour le bon fonctionnement de l'association.

Bilan financier

M. François SCHMITT, trésorier, présente les comptes de l'exercice 2023 qui se soldent par un résultat positif au 31/12/2023 de 5178.10 €. Il rappelle que la cotisation de 25 € comporte l'abonnement au « Chêne Vert » et les cotisations à la Fédération Nationale INITIATIF'Retraite, et à la FRANE (Fédération Régionale des AROPA du Nord Est).

A ce sujet, il informe l'assemblée que la Fédération Nationale d'IR a décidé l'augmentation du prix de sa cotisation de 1€ et de l'abonnement annuel du « Chêne Vert » de 1€ également. A voir pour la répercussion ou non de ces augmentations sur la cotisation d'IR ALSACE.

Aucune précision n'étant demandée, le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Rapport des vérificateurs aux comptes-Quitus au Trésorier et au CA

M. André MALDONADO, vérificateur aux comptes, lit la déclaration qui fait état des contrôles effectués et informant l'Assemblée avoir eu accès à tous les documents nécessaires à la vérification. Aucune anomalie n'ayant été constatée, il demande que l'Assemblée donne quitus au trésorier et au Conseil d'Administration, ce qui est accepté à l'unanimité.

Nomination des nouveaux vérificateurs aux comptes

Sur proposition du Président, les vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2024 resteront les mêmes et seront M. André LAUG et M. André MALDONADO.

Aucune autre candidature n'étant signalée, la proposition est adoptée à l'unanimité.

Fixation des cotisations

Conformément aux statuts, le Conseil d'Administration a fixé la cotisation annuelle pour 2025 à **25 €** par adhérent, montant comprenant l'abonnement au « Chêne Vert ». Pour un couple, dont les deux membres sont adhérents à l'AROPA Alsace, elle n'est que de **18 €** pour le conjoint.

Ces valeurs sont identiques à celles pour 2024.

Ces propositions sont validées à l'unanimité.

Renouvellement partiel des membres du Conseil d'Administration

Conformément à l'article 6 des statuts, il est procédé au renouvellement des membres du Conseil d'Administration :

Les sortants sont :

Marie Jeanne BENARBIA

Marinette GRASSER

Daniel GIUDICI

Henri WEISS

qui demandent le renouvellement de leur mandat

En l'absence de manifestation d'autres candidats, le renouvellement est acté par l'Assemblée Générale.

Plus aucune question ni précision n'est évoquée, le Président clôt l'Assemblée Générale Ordinaire en remerciant les participants.

Puis, le président passe la parole aux intervenants :

Mme Dorette TUCHSCHERER, coordonnatrice de la commission Animation Convivialité, relate le déroulement de la dernière sortie au Musée Laliqeu à Wingen sur Moder, et fait état de la satisfaction des participants à cette journée.

En 2024, la journée de convivialité prévoit la visite de la Cité du Train à Mulhouse, plus beau musée ferroviaire. La date et le détail de la sortie seront transmis aux adhérents en temps utile.

Mme FLEURY, conseillère en rénovation énergétique auprès de l'Agence du Climat à Strasbourg répond à la question : « Rénovation énergétique de mon logement ; quels travaux, quelles aides et comment être accompagné » en présentant les démarches à accomplir et les aides potentielles

Après avoir remercié les intervenants, le Président invite l'assemblée à passer à table pour le déjeuner convivial. Il précise que l'apéritif est payé par la Chambre d'Agriculture et le vin au repas est offert par la cave vinicole Wolfberger

A Schiltigheim, le 26 mars 2024

Raymond CLEMENT
Président

Ernest FREYBURGER
Secrétaire